



Montreuil, le 08/02/16

RIFSEEP : la CGT n'en veut pas...la DG non plus

Qu'est-ce que le RIFSEEP ?

C'est la traduction du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel...un nom un peu barbare qui a pour objectif de supprimer tout le régime indemnitaire (primes) actuel au profit d'un système de rémunération « au mérite ».

Le RIFSEEP remplace le projet PFR qui n'a jamais vu le jour...et pour cause, la CGT l'a longuement combattu et s'est largement exprimée là-dessus.

La PFR (prime de fonction et de résultat) sortie par la porte, le RIFSEEP revient par la fenêtre...

Et pourtant ce système doit être dénoncé et abrogé !

Il est source de discrimination, d'inégalités, car notre système actuel de primes sera effacé au profit du versement de deux primes :

- une basée sur la fonction : l'IFSE. L'IFSE constitue l'indemnité principale du RIFSEEP. Versée mensuellement, elle tend à valoriser l'exercice des fonctions
- l'autre basée sur les résultats : le complément indemnitaire. Cette seconde prime intégrée au RIFSEEP, **facultative**, permet de reconnaître spécifiquement **l'engagement professionnel et la manière de servir** des agents.

Vous comprendrez pourquoi la CGT y est fermement opposée !!! Pas question de créer des inégalités salariales en fonction des résultats, des fonctions ou de la manière de servir dont on sait qu'elle est pour le moins subjective !!!

Le RIFSEEP va se mettre en place arbitrairement en place progressivement dans toutes les administrations.

Lors des réunions à la DG qui ont suivi les attentats de 2015, la CGT des douanes a été la seule organisation a demandé officiellement la sortie de la DGDDI du dispositif. En effet, la logique de performance étant incompatible à notre sens avec les responsabilités qui nous ont été confiées au plus haut sommet de l'Etat. La Directrice Générale nous avait alors répondu qu'elle avait également demandé au Ministère de la Fonction publique de sortir la douane du dispositif.

Pour une fois que nous avons des demandes convergentes, on ne va pas se priver de le dire !

C'est pourquoi la Directrice Générale a confirmé ses propos tenus lors de la réunion du 02/12/15 en envoyant à toutes les organisations le courrier ci-joint (il faut dire que la CGT lui avait réclamé ce courrier trois fois : le 02/12, le 16/12 et le 20/01).

Sans attendre ce courrier, le SNAD CGT avait pris l'initiative d'écrire, en partenariat avec la fédération des finances CGT et avec l'union générale des fédérations de fonctionnaires CGT, au Ministre des Finances, au Secrétaire d'Etat au Budget et à la toute nouvelle Ministre de la Fonction Publique, le courrier que vous trouverez ci-joint également.

Nous attendons maintenant la confirmation de la sortie du dispositif, ce qui serait une belle victoire pour la CGT